# **CAVL – 15 Mai 2018 – au lycée Bartholdi à Colmar**

Ouverture de séance par Madame PITIOT.

**Ordre du jour :**

* Le CROUS
* La co-éducation
* Les lycéens au cinéma : présentation du dispositif
* Un bilan de l’enquête « comment ça va » menée par l’éeurométropole
1. **Le CROUS : aide aux étudiants :** Présentation par Monsieur Simon DUBOUE, Vice-Président Etudiant au CROUS : Information sur la campagne du Dossier Social Etudiant (DES) 2018 sur les Bourses et les aides aux logements.

**Site** : mes.services.etudiant.gouv.fr est le site web sur lequel on trouve l’ensemble des informations nécessaires.

**Comment créer son dossier ?**

* Se connecter sur le site web avec son numéro INE, c’est la seule manière pour faire sa demande (avant le 31 mai),
* Saisir la demande,
* Réception sous 48H du DES par mail,
* Validation du DES sous 8 jours en l’envoyant par voie postale,
* Notification conditionnelle, avec la réception d’un mail avec une réponse de principe indiquant l’échelon de bourse,
* Confirmation (de juin à octobre) par l’établissement qui confirme l’inscription de l’élève au CROUS.

**Qui y a droit, et sur quelle base ?**

* + Les critères à remplir :
		- L’établissement d’inscription (certaines filières ne dépendent pas du CROUS)
		- Les revenus familiaux,
		- Le nombre de frères et sœurs à charge,
		- Distance foyer 🡪 lieu d’études,
		- Assiduité obligatoire
		- Les bourses sont échelonnées entre 100 et 555 € par mois.
	+ Les dates importantes
		- **31 Mai 2018** : Fin de la Campagne, mais il est possible de faire la demande jusqu’au 31 décembre,
		- **A partir du 25 Juin 2018 :** Réponse logement (trois possibilités : Oui, Non, En attente),
		- **Les 8 jours sur le DES ne sont qu’indicatifs,**
		- **Quand le dossier est complet, compter 3 mois maximum**.
	+ Une Question ? Un Problème ?
		- On peut contacter la plateforme du CROUS de Strasbourg au 09 69 39 19 19.

**Qu’est-ce que le CROUS ?**

* + Bourses au logement,
	+ Restauration étudiante (3€25 par repas),
	+ La culture et l’animation des lieux de vie étudiants,
	+ Service Social – Une aide individualisée en cas de besoin,
		- Aides financières adaptées,
		- Soutien administratif,
		- Conseils et redirection,
		- Accompagnement du handicap,
	+ L’emploi étudiant : Des offres et des annonces.
1. **La Co-éducation : Présentation par Mesdames GSCHWIND et MULLER**

Une première question est posée : **« Comment voyez-vous la place, le rôle des parents d’élèves dans les instances** **? ».** Marissa explique que les parents sont parfois trop peu écoutés dans les différentes instances dans lesquels ils sont élus. Yann explique que la place des parents est très importante dans les différentes instances puisqu’elle permet d’amener une vision différente et extérieure de celle de l’institution.

Une seconde question est posée : **« Qu’est ce que vous amélioreriez pour rendre ces instances compréhensibles par tous les parents d’élèves et notamment ceux qui n’osent pas s’engager par crainte de mal faire, de ne pas être légitimes ? »**. Des élèves expliquent qu’ils voient la présence des parents d’élèves comme un certain « parcours du combattant ».

L’objectif est d’aboutir à une production finale sous un format choisi autour des instances. Les objectifs sont divers : la décliner dans les établissements, accompagner les représentants de parents d’élèves dans leur prise de fonction ainsi que d’apporter une meilleure connaissance de la gouvernance de l’établissement.

**Mais qu’est-ce que la coéducation** ? « Un jeune est un enfant à éduquer, un élève à instruire et un citoyen à former ». La coéducation, voire l’alliance éducative se relèverait donc comme nécessaire. La coéducation est un des sept piliers qui forme le climat scolaire.

Mais, dans quelles instances les représentants de parents d’élèves sont-ils présents ? :

* Conseil d’Administration,
* Conseil de Vie Lycéenne – Collégienne,
* Commission d’Hygiène et de Sécurité,
* Comité d’Education à la Santé et à la Citoyenneté,
* Commission Educative,
* Conseil de Discipline.

L’objectif final est d’aboutir à un plein accompagnement des représentants de parents d’élèves à travers un certains nombres de thématiques.

Concernant le Conseil de Vie Lycéenne ou Collégienne, il est l’idée de réaliser une petite affiche expliquant très rapidement le but et missions de ce conseil. Il serait, selon les élèves, intéressant de présenter la composition de ces conseils. Ill serait pertinent de montrer que ce conseil est ouvert à l’ensemble des élèves. L’idée serait que les élèves incitent directement leurs parents à s’investir dans cette instance. L’affiche doit être accrocheuse et facilement compréhensible.

Un one shoot : une vidéo sur le CA a été réalisée et présentée au niveau académique : une 2ème rencontre en associant les collégiens est fixée au 3 juillet pour réaliser l’ensemble des vidéos.

1. **Présentation du dispositif « Lycéens et Apprentis au Cinéma », par Monsieur WHERLIN.**

Ce dispositif est commun à la Région Grand Est, et il est, en Alsace, géré par Alsace Cinéma. Ce dispositif a pour but d’ouvrir la culture et les films indépendants aux élèves.

Les professeurs sont formés, avant la présentation des films aux élèves. La Région a également fait le choix de diffuser des films réalisés dans la Région.

Il a été choisi pour l’année prochaine, de laisser le choix aux enseignants entre *Fatima* et *Je suis le Peuple*, là aussi avec des formations en amont pour les enseignants participants.

Afin de participer à ce dispositif l’établissement doit s’inscrire avant le 15 Juin, en ligne. En septembre les établissements devront détailler la participation (nombre d’élève, de classes etc.).

1. **« Comment ça va » : bilan de l’enquête menée par le conseil de développement de l’Eurométropole :** Présentation par Madame DELSOL

683 jeunes y ont répondu, dont 60 % de filles et 4 % de garçons.

Dans cette étude, près de 80 % des participants expriment un sentiment de bien-être. La première des priorités des jeune est : Activités culturelles, sportives et loisirs. La seconde est : le futur métier, avec (à plus de 70 %) beaucoup d’optimisme. La troisième est : la santé.

Débat sur la question du droit de vote à 16 ans.

Clôture de la séance par Madame TESTA.

Yann Schlecht – Elu CAVL